

My CFTC CASA



SOMMAIRE INTERACTIF →
CLIQUEZ SUR L'ARTICLE

p1. Pas pour vous, la CFTC ?

p2. Mutuelle santé : la CFTC obtient un tarif équitable pour les salariés de

l'UES « seuls » qui partent à la retraite

p3. Retraites : la CFTC vous informe

p4. La CFTC participe activement à la vie de votre CSE

Avec une inflation en constante progression, les organisations syndicales n'ont cessé d'interpeller la Direction sur la problématique du Pouvoir d'Achat des salariés.

Lors d'une réunion entre les Correspondants Syndicaux Groupe et la Direction Générale Groupe, qui s'est tenue le 14 mars matin, la Direction Générale Groupe nous a fait part de sa volonté d'ouvrir des négociations en vue d'une mesure d'augmentation collective qui serait versée en juillet 2023 au sein de chaque entité.

La CFTC vous livre les premières informations obtenues lors de cette réunion dans un tract en diffusion au sein de l'entreprise, disponible sur notre site internet.



→ Lire le Flash info Négociation dans le Groupe CASA



Pas pour vous, la CFTC ?

“La CFTC se réclame et s'inspire des principes de la morale sociale chrétienne, en toute indépendance politique ou religieuse.”

→ Article 1 des statuts de la CFTC

Certains d'entre vous peuvent être dérangés par le dernier **C** de notre sigle et considérer que notre syndicat n'est pas pour vous car vous ne voulez pas d'une appartenance à une quelconque religion. Alors précisons nos valeurs et notre démarche.

La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens n'est pas un syndicat fait par des chrétiens et réservé aux chrétiens ! La **CFTC** s'inspire des principes sociaux chrétiens (liberté, solidarité, subsidiarité, justice sociale) dans lesquels tous les Hommes peuvent se retrouver, quelles que soient

leurs convictions religieuses ou philosophiques.

La **CFTC** a pour objectif la recherche de solutions nouvelles aux problèmes individuels et collectifs, au travers d'un syndicalisme positif et respectueux de la dignité humaine. Ainsi, depuis plus de 100 ans, la **CFTC** trace avec détermination la voie d'un “**syndicalisme de construction sociale**”. Elle agit en s'attachant en permanence à faire vivre le dialogue social, à refuser la violence et la « lutte des classes », à rechercher le bien commun.

Selon le principe de la **subsidiarité** qui nous est cher, la **CFTC CASA** œuvre au sein de l'entreprise sans consigne particulière des instances Fédérales (Confédération et Fédération Banques). Dans le respect des valeurs de la **CFTC**, nous sommes libres d'agir pour le bien commun des salariés de l'UES CASA. Nous avons aussi à cœur de vous informer sur la vie de l'entreprise ainsi que sur des sujets d'actualité (Newsletters et site internet). Et nous sommes là pour accompagner et/ou défendre les intérêts des salariés qui vivent des moments difficiles.

Le dialogue social au sein du Groupe CASA

Extrait ME&CA : “Les sociétés de l'UES Crédit Agricole S.A. sont ancrées dans une tradition de dialogue social ouvert, s'exerçant de bonne foi, dans l'intérêt général de l'entreprise et de l'ensemble de ses collaborateurs. Le dialogue social participe à l'adhésion de tous au projet de l'Entreprise dans sa dimension sociale et économique et contribue à la performance de l'entreprise. Il

permet de partager les décisions importantes en assurant la cohésion entre tous les acteurs de l'entreprise et contribue ainsi à l'amélioration des conditions de travail dans un cadre de confiance renforcé.”

→ Connaître le dialogue social au sein de l'entreprise fait partie du parcours d'intégration. Un module e-learning de 30 mn lui est consacré (cf. catalogue de formation).

Mutuelle santé : la CFTC obtient un tarif équitable pour les salariés de l'UES "seuls" qui partent à la retraite

⇒ Depuis plus de 2 ans, nous étions guidés par la conviction que les salariés qui ne sont pas en couple et qui partent à la retraite avaient droit à un tarif équitable. Or la cotisation qui leur était proposée (235 €/mois en 2022), correspondait à un tarif famille, beaucoup trop élevé pour de futurs "retraités seuls" qui doivent déjà assumer seuls des charges fixes de logement, voiture et autre. Malheureusement, dans notre quête d'équité, nous n'avons pas été soutenus par nos collègues des autres organisations syndicales. Rappelons au passage, qu'un syndicat tout seul a du mal à se faire entendre et que l'unité fait la force, cf. les dernières négociations salariales.

Heureusement, nous avons la loi avec nous et nous avons été persévérants.

⇒ Nous avons déjà évoqué le sujet dans notre Newsletter d'Octobre 2022 et nous attendions un retour sur le tarif « individuel » applicable aux nouveaux retraités. Nous ne l'avons pas eu directement mais indirectement par le biais d'une adhérente qui part à la retraite au 1^{er} avril 2023.

Ci-contre, le tarif 2023 annoncé par Crédit Agricole Assurances.



Tarif personne seule : 106,67 €/mois

Ce tarif est calculé en fonction du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale pour 2023, susceptible d'évoluer chaque année civile. Par ailleurs, et ce conformément à la législation en vigueur (loi Evin), une augmentation de votre cotisation est prévue annuellement à la date anniversaire de votre adhésion :

- ⇒ **la deuxième année :**
+ 25 % de la cotisation (133,33 €/mois)
- ⇒ **la troisième année :**
+ 50 % de la cotisation (160 €/mois)

Tarif famille 268,34 €/mois

Ce tarif est calculé en fonction du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale pour 2023, susceptible d'évoluer chaque année civile.

“ La **CFTC CASA**, seule et minoritaire, a finalement obtenu gain de cause, grâce à sa connaissance de la loi et portée par ses valeurs d'un syndicalisme plus humain. ”

Retraite : la CFTC vous informe

⇒ **Le partage des trimestres de retraite pour enfants :** " Pour tout enfant né ou adopté depuis 2010, 8 trimestres supplémentaires sont accordés : 4 trimestres en contrepartie de la maternité ou de l'adoption et 4 trimestres en contrepartie de l'éducation de l'enfant. Les parents peuvent se répartir les trimestres accordés en contrepartie de l'adoption et de l'éducation. À noter qu'avant 2020, les 8 trimestres étaient accordés d'office à la mère."

⇒ En pratique depuis 2010, les 4 trimestres au titre de l'adoption ainsi que les 4 trimestres au

titre de l'éducation sont répartis entre les 2 parents dans les conditions suivantes :

- Soit, versés intégralement à la mère, en l'absence de manifestation des parents
- Soit, si les parents sont de même sexe et en l'absence de manifestation de leur part, partagés entre eux (2 trimestres pour chaque parent au titre de l'adoption et/ou 2 trimestres pour chaque parent au titre de l'éducation)
- Soit, répartis librement entre les parents à leur demande (1/3, 2/2, 3/1).



Scannez le QR code



OU

Voir le Guide



Les parents doivent exprimer leur demande de répartition **au plus tard dans les 6 mois suivant le 4^{ème} anniversaire de l'enfant** par l'intermédiaire d'un formulaire.

L'un des parents peut aussi exprimer son désaccord dans la répartition et dans ce cas il remplit seul le formulaire.

Bon à savoir

La répartition des trimestres pour enfants n'est possible que dans les régimes qui ont prévu les mêmes droits à cet effet : **régimes alignés** (cf. définition ci-après) ainsi qu'aux **régimes des non-salariés agricoles, des professions libérales et des barreaux français**. Si l'un des parents est fonctionnaire, il n'y aura pas de partage possible⁽¹⁾.

(1) En outre, dans le régime de retraite des fonctionnaires, les femmes qui ont accouché alors qu'elles étaient fonctionnaires ont droit à seulement 2 trimestres de majoration par enfant (enfants nés à partir de 2004).



Définition : Les **régimes alignés** sont des régimes de retraite qui se rapprochent du régime général dans la manière de calculer les droits à la retraite. Ce terme regroupe actuellement le régime de base des salariés du privé (Régime Gé-

néral), le régime de base des salariés agricoles (MSA Salarié dont dépendent les salariés de l'UES CASA), et le régime de base des Artisans et Commerçants (Sécurité Sociale des Indépendants, ex-RSI).

Retraites : une autre réforme est possible !

La CFTC n'est pas opposée à une réforme des retraites. Elle reste favorable à un régime universel par points, tel qu'il avait été envisagé début 2020. Elle propose de permettre aux salariés les plus exposés de partir plus tôt à la retraite en réintégrant les 4 critères de pénibilité supprimés en 2017 (port des charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques et agents chimiques dangereux). Elle demande d'augmenter le montant du plancher de pension à 1367 € vs 1150 € dans la réforme 2023. Dans le but d'augmenter les recettes qui financent le régime des retraites, elle suggère de mieux encadrer les exonérations de cotisations patronales, d'augmenter légèrement les cotisations sociales et les salaires des femmes. Enfin, elle préconise de sanctionner les entreprises qui ne respecteront pas l'index seniors.

Découvrez notre guide Retraite sur notre site internet

Ce mémento rédigé par la CFTC à l'attention des salariés de l'UES CASA, vous aidera à comprendre le système des retraites français et les dispositifs de fin de carrière accessibles au sein de l'entreprise. Si vous êtes concerné, il vous guidera dans les démarches à entreprendre. Il s'agit d'une version provisoire qui sera mise à jour en fonction du parcours de la loi, notamment de sa validation ou non par le Conseil Constitutionnel.

Scannez le QR code



Pour vous joindre à la mobilisation contre la réforme des retraites, rendez-vous sur le site de l'URIF CFTC

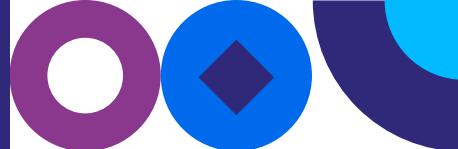
cftc-idf.fr

La CFTC participe activement à la vie de votre CSE

Après un mandat 2016-2019 qui s'est achevé sans élus au CE (ancienne appellation du CSE), la CFTC a réussi à faire élire 6 élus CSE en 2019 (3 titulaires et 3 suppléants dont un a quitté l'entreprise en 2022). Depuis juin 2019, ses élus œuvrent **activement** au sein de chaque commission et du Bureau CSE

Suite





⇒ Les commissions obligatoires



**Marie-José
FERJault**


COMMISSION SANTÉ SÉCURITÉ CONDITIONS DE TRAVAIL

“ Les aléas de ma vie professionnelle ont fait que je suis sensibilisée sur les sujets touchant aux rapports humains, au bien-être au travail et aux relations managériales. Participer à cette commission pour pouvoir faire évoluer ces sujets et assurer une meilleure écoute aux salariés s'imposait pour moi en tant qu'élue CFTC CASA. ”



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE

« J'ai été motivé pour participer à la commission Économie et Stratégique, car je considère que c'est par une bonne stratégie d'entreprise, comprise et communiquée à tous, que la pérennité de l'entreprise pourra être bien assurée. Nous sommes aussi tous lucides sur notre capacité à pouvoir agir de manière significative sur les sujets. »



**Alain
STEPHAN**




**Isabelle
PASCAL**

COMMISSION POLITIQUE SOCIALE

“ Spécialiste de la Retraite et de la Protection sociale, mais aussi passionnée des sujets RH, j'ai été naturellement désignée comme représentante de la CFTC CASA au sein de cette Commission que j'ai animée pendant 3 ans. Mon objectif : défendre au mieux les intérêts des salariés tout en étant force de proposition et bien entendu à l'écoute des suggestions des uns et des autres ”



⇒ Les commissions ASC (Activités Sociales & Culturelles)



**Marie-José
FERJault**
Présidente

COMMISSION VOYAGES

“C'est un des rôles majeurs du CSE que de créer du collectif face à une société devenant très individualiste et de permettre à des salariés d'accéder à des destinations lointaines. La Commission Voyages en est un outil dont les moyens doivent être accrus afin de répondre aux demandes de nos collègues”



**Lucien
KEMKENG**

COMMISSION CULTURE & BIEN-ÊTRE JEUNESSE

⇒ Le bureau CSE

Marie-José FERJault œuvre activement aux décisions du Bureau du CSE, en tant que trésorière adjointe. Rappelons à cet effet que le Bureau, instance dirigeante du CSE, valide les dépenses, assure la coordination entre les commissions ASC et l'équipe Gestion du CSE et statue sur les dossiers d'entraide présentés par notre assistante sociale. Le bureau propose également chaque année au CSE un projet de budget annuel. Depuis les dernières élections de 2019, toutes les décisions prises en Bureau sont le fruit de discussions et de votes entre ses membres élus issus des différentes organisations syndicales.

Par ailleurs, la CFTC participe activement aux négociations d'entreprise depuis 2019 et a pu obtenir des avancées (nous ferons prochainement un bilan).

Nous espérons que lors de la prochaine mandature, grâce à votre soutien et vos votes, nous serons encore plus nombreux à défendre vos intérêts et obtenir de nouveaux droits.

**NOUS
CONTACTER**



ISABELLE PASCAL
06 09 98 58 95 • 01 43 23 28 24
MARIE-JOSÉ FERJault
06 75 24 59 77 • 01 43 23 47 59



SUR SITE
PIETRA • Bât. B, 3^{ème} étage
→ en dessous de la médiathèque



cftc-casa@gmail.com



cftc-casa.com

**LA CFTC
À VOS
CÔTÉS**



Syndicat

cftc

CA SA et ses filiales

CRÉDIT AGRICOLE - SA

PARLONS ÉLECTIONS

ELECTIONS DES MEMBRES DU CSE DU 9 AU 16 MAI 2023

Il y a 4 ans, vous avez voté pour élire vos représentants au Comité Social et Economique.

En accordant vos voix à la CFTC, vous avez fait le choix d'avoir un partenaire de vie professionnelle à vos côtés. Une équipe unie, solidaire et impliquée pour VOUS, capable de défendre vos intérêts, de garantir vos conditions de travail et d'améliorer vos droits au sein de CASA.

Sans être la première organisation syndicale, notre poids dans les négociations était important, voir décisif, et a toujours permis de VOUS représenter.

LA REPRÉSENTATIVITÉ, C'EST QUOI ?

En 2008, une loi a été promulguée pour donner du sens aux syndicats. En clair, le résultat obtenu aux élections professionnelles définit ce qu'une organisation peut faire :

+ de 50 % - Elle peut dénoncer et signer seule un accord d'entreprise

+ de 30% - Elle peut signer seule un accord d'entreprise à condition de le faire valider par référendum salarial majoritaire

+ de 10% - Elle est reconnue par la direction et considérée comme représentative

Résultats des dernières élections professionnelles :

1	CFDT	40,81 %
2	SNB	36,34 %
3	CFTC	15,99 %
4	FO	6,85 %

La CFTC a participé à la mise en place et à l'évolution d'accords majeurs : Télétravail, Intéressement, Égalité PRO, NAO, Santé...

A partir du 9 mai, vous allez voter ! Vous avez la possibilité de donner plus de voix et donc plus de poids à la CFTC pour vous défendre, vous accompagner et toujours mieux négocier au sein de notre entreprise ET au niveau du Groupe CASA !

DEMAIN, VOTEZ POUR UNE ÉQUIPE QUI VOUS RESSEMBLE !

Marie-José FERJULT - DSC CFTC Crédit Agricole SA - 06 75 24 59 77





Syndicat

cftc

CA SA et ses filiales

CRÉDIT AGRICOLE SA

APPEL À CANDIDATURE

ELECTIONS DES MEMBRES DU CSE DU 9 AU 16 MAI 2023

- Vous voulez rejoindre une équipe **motivée, dynamique, impliquée** dans l'amélioration des conditions de travail au sein de l'entreprise ?
- Vous souhaitez acquérir de **nouvelles responsabilités** et exprimer votre talent de négociateur ?
- Vous voulez **agir concrètement et vous impliquer au quotidien** pour vos collègues ?
- Vous **pensez collectif** et l'iniquité vous révolte ?

LA CFTC ACCUEILLE SES FUTURS TALENTS !



REJOIGNEZ UNE ÉQUIPE QUI VOUS RESSEMBLE !

Marie-José FERJULT - DSC CFTC Crédit Agricole SA - 06 75 24 59 77

